



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

S/26154  
26 juillet 1993  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATEE DU 23 JUILLET 1993, ADRESSEE AU PRESIDENT  
DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE  
L'ARMENIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint la déclaration que  
M. Karen Baburian, Président du Présidium du Parlement du Haut-Karabakh, a faite  
aujourd'hui.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette  
déclaration comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent

(Signé) Alexander ARZUMANIAN

ANNEXE

Déclaration prononcée le 23 juillet 1993 par M. Karen Baburian,  
Président du Présidium du Parlement de la République du  
Haut-Karabakh

Ces derniers jours, l'Azerbaïdjan a mené plusieurs offensives militaires sur la frontière orientale de la République du Haut-Karabakh, cela malgré les assurances que les dirigeants actuels de l'Azerbaïdjan avaient données concernant leur engagement en faveur d'un règlement pacifique du conflit du Haut-Karabakh, et les efforts que la communauté internationale avait déployés pour mettre un terme aux hostilités.

Au même moment, l'Azerbaïdjan s'est efforcé de présenter comme des actes d'agression la riposte des forces de légitime défense de la République du Haut-Karabakh. Les dirigeants azerbaïdjanaïses ont tenté de masquer le fait qu'ils n'avaient aucun contrôle sur leurs forces armées en affirmant qu'aucune opération militaire n'avait été engagée.

L'ampleur des actions : tirs d'artillerie à longue portée, roquettes lancées contre la capitale, Stepanakert – notamment au cours des trois derniers jours –, attaques de l'aviation azerbaïdjanaïse contre Askeran et les villages avoisinants, prouve que ces actions étaient coordonnées et préméditées. Dans la seule journée du 22 juillet, deux hélicoptères de combat et un avion d'attaque SU-25 de l'aviation azerbaïdjanaïse ont été abattus au-dessus du Haut-Karabakh, témoignant de l'ampleur des offensives lancées par l'Azerbaïdjan. Ce même jour, deux chars T-72 et un char BMP-2 ont été détruits par des mines sur la route Aghdam-Askeran alors qu'ils tentaient d'atteindre les lignes de défense de la République du Haut-Karabakh. Deux autres chars ont été neutralisés et capturés au cours des derniers combats.

La communauté internationale aurait du mal à reconnaître que les autorités de Bakou contrôlent entièrement les forces armées azerbaïdjanaïses si ces actions militaires avaient été entreprises sans l'aval des autorités.

En vue d'accroître la confiance réciproque, de mettre en place des moyens permettant d'analyser les informations relatives aux opérations militaires, et de faciliter l'adoption par les parties de mesures efficaces visant à empêcher que de telles actions militaires ne se reproduisent, il est nécessaire que des contacts directs s'établissent entre les autorités de la République du Haut-Karabakh et de la République azerbaïdjanaïse. De tels contacts contribueraient également à assurer le succès de la mission de paix de la CSCE et faciliteraient l'instauration d'un cessez-le-feu.

Nous tenons à souligner le peu d'écho qu'ont rencontré les nombreux appels que nous avons lancés en vue d'établir des contacts directs. De plus, la partie azerbaïdjanaïse n'a pas respecté l'accord conclu le 17 juin dans le cadre de la médiation du Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie, qui excluait le bombardement d'Aghdam et de Stepanakert, ne permettant pas à cette

/...

initiative de déboucher sur un accord de cessez-le-feu s'appliquant aux régions d'Aghdam et de Askeran. Il s'agit d'une preuve indiscutable de l'agressivité de l'Azerbaïdjan, confirmée par l'intensification des opérations militaires au cours des jours qui ont suivi.

Nous réaffirmons que nous sommes disposés à mener des négociations directes avec l'Azerbaïdjan dans le cadre de la CSCE en espérant que les autorités de Bakou répondront favorablement à cet appel.

-----